



Assemblée générale mixte du 12 mars 2015

Centre Etoile Saint Honoré

Sommaire

- ▲ **Ordre du jour de l'Assemblée générale**
- ▲ **Résultats de l'exercice 2013/2014 : Résultats & Faits marquants**
- ▲ **Perspectives & Stratégie**
- ▲ **Rapport du Président du Conseil d'administration**
- ▲ **Rapports des Commissaires aux comptes**
- ▲ **Présentation des résolutions**
- ▲ **Questions / Réponses**
- ▲ **Vote des résolutions**



▲ **Ordre du jour**

Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire

- ▲ **Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2014,**
- ▲ **Affectation du résultat, fixation du dividende,**
- ▲ **Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées. Approbation de ces conventions,**
- ▲ **Avis consultatif sur les éléments de rémunération**
 - ▲ **de M. Dominique Marcel, Président-Directeur général,**
 - ▲ **de Mme. Agnès Pannier-Runacher, Directrice générale déléguée,**
- ▲ **Modification de la Charte de gouvernement d'entreprise,**
- ▲ **Autorisation à donner au Conseil d'administration aux fins de rachats par la Société de ses propres actions.**

Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire

- ▲ **Extension de l'objet social. Modification de l'article 2 des statuts de la société,**
- ▲ **Renouvellement échelonné des mandats des administrateurs. Modification de l'article 9 des statuts,**
- ▲ **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales consécutives à l'Assemblée générale extraordinaire.**

Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire

▲ Renouvellement de mandats d'administrateur

▲ de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes (qui sera représentée par Madame Marion Rouso),

▲ de Madame Rachel Picard,

▲ de Madame Noëlle Lenoir,

▲ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales consécutives à l'Assemblée générale ordinaire.



▲ Résultats de l'exercice

- Faits marquants de l'exercice
- Résultats financiers
- Conclusion

2013/2014 : des performances supérieures aux attentes

- ▲ Chiffre d'affaires des Destinations de loisirs : **+6,3%**
- ▲ Excédent Brut Opérationnel métier* : **+10,7%**
- ▲ Résultat net part du groupe : **25,4M€** contre 1,9M€
- ▲ Free Cash Flow opérationnel : **x 2,5**

* EBOM = EBO cumulé des divisions Domaines skiabiles, Destinations de loisirs et Développement International

Les premiers fruits de l'adaptation de la stratégie initiée il y a 2 ans

- ▲ Exercice 2012/2013, décision d'infléchir la stratégie du groupe dans un contexte de crise économique qui se prolonge
 1. **Repenser le business model des Destinations de loisirs**
 2. **Accélérer le développement du groupe à l'international**avec l'objectif de restaurer la croissance et la rentabilité pour préparer l'avenir

- ▲ Automne 2013 :
 - **Adoption d'une nouvelle stratégie dans les Destinations de loisirs centré sur la « Très Grande Satisfaction »**
 - **1ère ouverture effective à l'international et accélération des missions de conseil**

- ▲ Septembre 2014: premiers résultats concrets

Destinations de loisirs

Des performances commerciales et opérationnelles concrètes

Refonte complète du management

- Nouveau patron de division, nouvelle équipe, nouvelle organisation
- Responsabilisation des patrons de site élargie à l'ensemble de la performance
- Appui transversal renforcé sur les ventes, le digital et la satisfaction clients

Pilotage commercial proactif

- Recherche des volumes en dehors du cœur de la saison
- Pilotage à la semaine voire à la journée des propositions tarifaires
- Performance commerciale portée pour 1/2 par les ventes en ligne et pour 1/2 par le B2B

Maîtrise raisonnée des charges et des investissements

- Baisse des points morts:
→ tout en renforçant les budgets marketing des sites en déficit de notoriété ou en lancement de nouveauté
→ tout en finançant les « Plans TGS* » (opex)
- Des investissements ciblés sur la croissance du trafic (attractivité) et la fidélisation

**TGS : « Très grande satisfaction » - qualifiant une offre produit générant une note de satisfaction moyenne dans le premier décile de notation. Les sites délivrant ce niveau de performance génèrent 20 points de plus d'intention de revisite et deux fois plus de recommandations que des sites notés dans le 2eme et 3eme décile.*



Destinations de loisirs

Investissements ciblés sur la croissance du trafic (attractivité) et la fidélisation des clients

Générer l'urgence de visite et élargir le nombre de primo-visiteurs sur des clientèles ciblées 4 exemples en 2013-2014



Les Lapins crétins
au Futuroscope

Cible famille
Renforcement
de la dimension
« amusement » du parc
Atteinte de nouvelles
clientèles

Croissance >10%
de la fréquentation
du Futuroscope



La Forêt d'Idefix
à Astérix

Cible famille
Renforcement de l'offre
jeunes enfants
Rééquilibrer familles-
jeunes adultes sur le parc

+11% de familles
en 2014



Walibi village
en Hollande

Offre d'hébergement
permettant de
programmer le séjour et
de l'allonger

850K visiteurs
en 2014,
meilleure performance
historique



Le Village de Kirikou
à Planète Sauvage

Atteinte de nouvelles
cibles, notoriété

Fréquentation > +20%

Traiter les sources d'insatisfaction clients pour conforter la revisite ► les basiques

Destinations de loisirs

Les premiers effets de la stratégie « Très Grande Satisfaction »

- ▲ Approfondissement de la connaissance clients (intentions de visite, attentes) & resserrement des actions sur les cibles prioritaires / parc
- ▲ Démarche d'amélioration continue de la satisfaction clients sur les sites (accueil, temps d'attente, ambiance...)
- ▲ Investissements calibrés en fonction des enquêtes de satisfaction, des mix de clientèle recherchés et des performances des parcs (flexibilisation infra-annuelle et sur le plan)



Des résultats visibles dès cette année

Note de satisfaction globale

> **8/10** ▲

Taux de recommandation

> **96%** ▲

% des clients notant une amélioration / précédente visite :

+ 3 points ▲

Amélioration du temps d'attente

Note /10 : **+50bps** ▲

Amélioration du bouche à oreilles et de la prescription mesurable notamment sur les réseaux sociaux



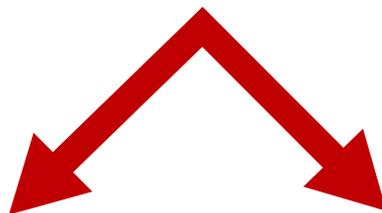
Développement à l'international

Visibilité croissante

Grévin



PO3A XYTOP



Développement en propre

Indoor

Grévin

Concepts

En exploitation

Montréal (2013)
Prague (2014)

En développement

Séoul (2015)
Vevey (2016)

Projets/
Objectifs

1 Grévin par an

Spirouland
(Bruxelles)

Autres opportunités
de parcs indoor

Assistance au
management

Assistance
à la
conception
/ à maîtrise
d'ouvrage

Projets/
Objectifs

CDA Management

Ski

Destinations de loisirs

JO Sochi (2014)

Sindibad - Maroc

Arkhyz – Caucase
Elbrus – Caucase
Veduchi - Caucase
MacEarth – Japon
Brezovica – Kosovo

Sindibad - Maroc

Chine
Corée PyeongChang
2018

Portugal
Chine
Maroc

Domaines skiabiles

Une activité solide après deux années de croissance

Un niveau d'activité en ligne avec les objectifs moyen terme

- Croissance du chiffre d'affaires de l'ordre de 2,5% en moyenne sur les trois derniers exercices
- Support à la commercialisation : printemps du ski, packages débutants...

Gestion efficace de la grille tarifaire dans une logique compétitive

- Effet prix 2014 : +2,2%
- Maintien d'un prix de forfait compétitif avec les stations européennes comparables
- Niveau d'équipement en ligne avec les grands domaines européens

Optimisation de la profitabilité et des investissements

- EBO piloté : impact de la baisse du CA limité par une réduction des coûts
- Ciblage des capex soit sur des projets transformants (supportant des hausses de prix), soit sur des rationalisations
- Pilotage infra-annuel des Capex maintenant la génération de cash



Au total la CDA gagne des parts de marché en France et en Europe

Destinations de loisirs

Performance opérationnelle & Investissements

En M€	2013/14	2012/13	Δ
Chiffre d'affaires	298,6	280,9	+6,3%
Visiteurs (en millions)	9,01	8,43	+6,9%
EBO	59,8	40,5	+47,6%
EBO/CA*	20,0%	14,4%	+560pb
Investissements nets	46,5	45,6	+0,9
I/CA	15,6%	16,2%	

*Avec le référentiel n-1, 18% et 11,9% respectivement pour les deux exercices

▲ CA en hausse de 6,3%, +17,7M€

- Porté par un effet volume de +6,9%, 9 millions de visiteurs et ce avec une météo défavorable en cœur de saison
- Maitrise de la DPV (-0,3%), malgré une hausse de 3 pts de TVA en France et une conjoncture maussade

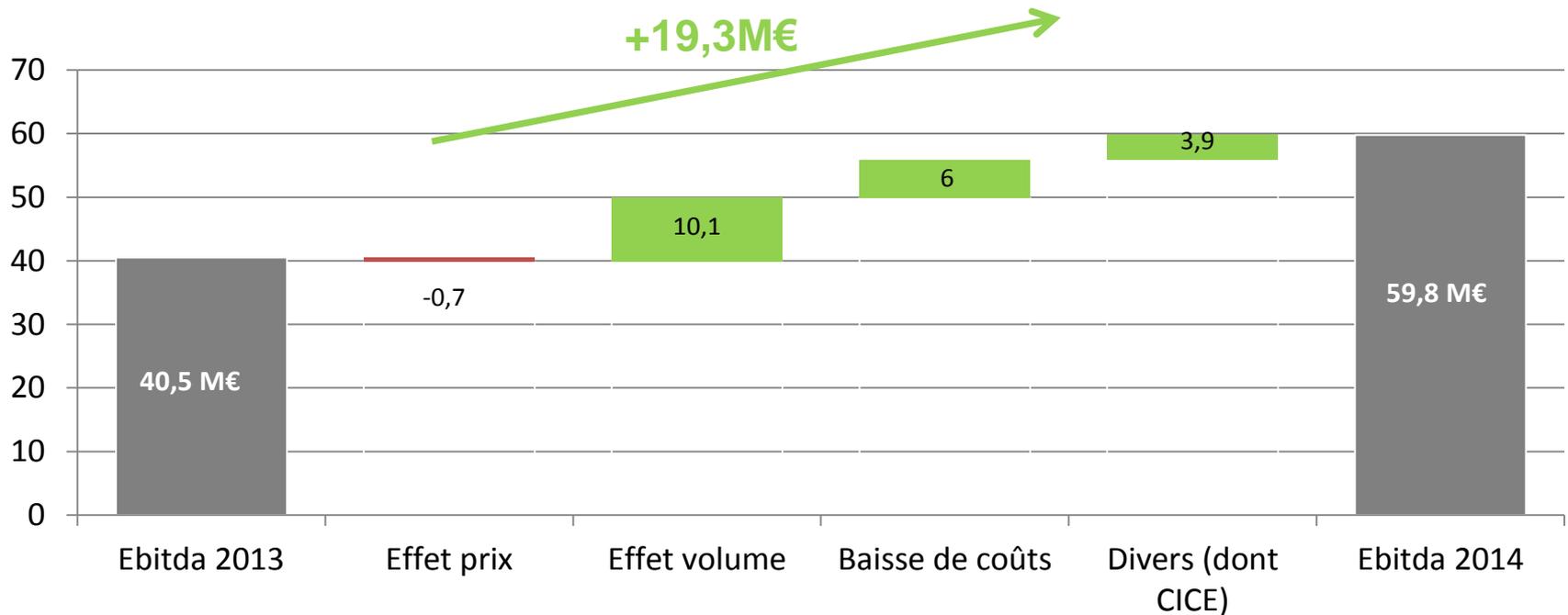
▲ Double effet positif sur l'EBO : +19,3M€

- Hausse de l'activité intégralement préservée
- Travail en profondeur sur la structure de coûts

▲ Des investissements volontairement soutenus pour améliorer l'attractivité immédiate et préparer la montée en puissance de la TGS

Destinations de loisirs

Décomposition de la performance opérationnelle



- ▲ Une amélioration de la performance portée à 50% par l'activité et 50% par l'efficacité opérationnelle :
 - Une composante volume déterminante
 - Une structure de coûts retravaillée

Développement International

Performance opérationnelle & Investissements

En M€	2013/14	2012/13	Δ
Chiffre d'affaires	5,3	2,4	x2,2
EBO	-2,5	-3,2	+0,7
Investissements nets	9,0	12,3	-3,3

▲ Grévin International

- Période de démarrage pour les Grévin en phase de lancement (respectivement 12 et 5 mois d'activité pour Montréal et Prague)
- Une montée en puissance plus lente que prévu ; atteinte du point mort en 2016 pour Montréal conformément au plan

▲ Activité de conseil

- Domaines Skiables : JO de Sochi, nouveaux contrats au Caucase Nord et au Japon
- Destinations de Loisirs : poursuite du projet Sindibad au Maroc

Domaines skiables

Performance opérationnelle & Investissements

En M€	2013/14	2012/13	Δ
Chiffre d'affaires	388,6	393,6	-1,3%
Journées skieurs (millions)	13,8	14,2	-3,3%
EBO	135,0	136,4	-1,0%
EBO/CA*	34,7%	34,6%	+10bp
Investissements nets	66,1	76,7	-10,6
I/CA	17%	19,5%	

*Avec le référentiel n-1, 32,7% et 32,6% respectivement pour les deux exercices

▲ CA Remontées Mécaniques : -1,1%

- Effet prix : +2,2% (en + d'une hausse de 3 points de la TVA)
- Un effet volume négatif (-3,3%) : contexte défavorable (météo, VS, éco), et faisant suite à deux années de hausse des volumes
- Une performance relative CDA : volume du marché Français en baisse de 4,5%
- -0,2% d'effet ventes foncières

▲ Marge d'EBO stable témoignant de la capacité à piloter avec réactivité la performance à CT

▲ Investissements nets maîtrisés dans l'objectif de maintenir le niveau de compétitivité prix et produit vis-à-vis des stations européennes

Groupe Compagnie des Alpes

Résultats consolidés

	2013/2014	2012/2013	Δ
Chiffre d'affaires	693,0	678,0	+2,2%
Excédent Brut Opérationnel métier*	192,3	173,7	+10,7%
EBO métier/CA	27,8%	25,7%	+210 bp
EBO groupe	168,8	152,7	+10,6%
EBO/CA	24,4%	22,5%	+190 bp
Résultat opérationnel	60,7	49,3	+23,1%
RNpg	25,4	1,9	
Free cash flow opérationnel**	44,9	18,0	x 2,5
FCF	11,7	-10,0	

- ▲ Progression du CA dans un contexte difficile
- ▲ Une forte amélioration de la marge d'EBO des métiers, portée par la performance des parcs de loisirs: +210bp
- ▲ Un RNpdg en hausse de 43%, hors effet des dépréciations exceptionnelles en 2013
- ▲ Un FCF opérationnel en redressement sensible : x 2,5
- ▲ Un FCF net en hausse sensible

* EBOM = EBO cumulé des divisions Domaines skiables, Destinations de loisirs et Développement International

** Free Cash Flow avant impôt et coût de la dette nette

Groupe Compagnie des Alpes

Structure financière

Bilan consolidé

En M€	2013/2014	2012/2013	
Capitaux propres	760,0	746,3	→
Dette nette	407,9	413,8	↘
<i>Dette nette/ capitaux propres</i>	54%	55%	
<i>Dette nette / EBO (<3,5)</i>	2,42	2,71	
<i>Dette nette / Financement disponible</i>	70%	88%	
<i>Duration</i>	~6 ans	~2,5 ans	

- ▲ Une structure financière renforcée
- ▲ Amélioration notable du ratio *Dette nette / EBO* le covenant est largement respecté.
- ▲ Des marges de financement accrues et une duration renforcée, à l'occasion du renouvellement du crédit syndiqué en mai 2014, et de l'émission d'un EuroPP

Groupe Compagnie des Alpes

Distribution de dividende

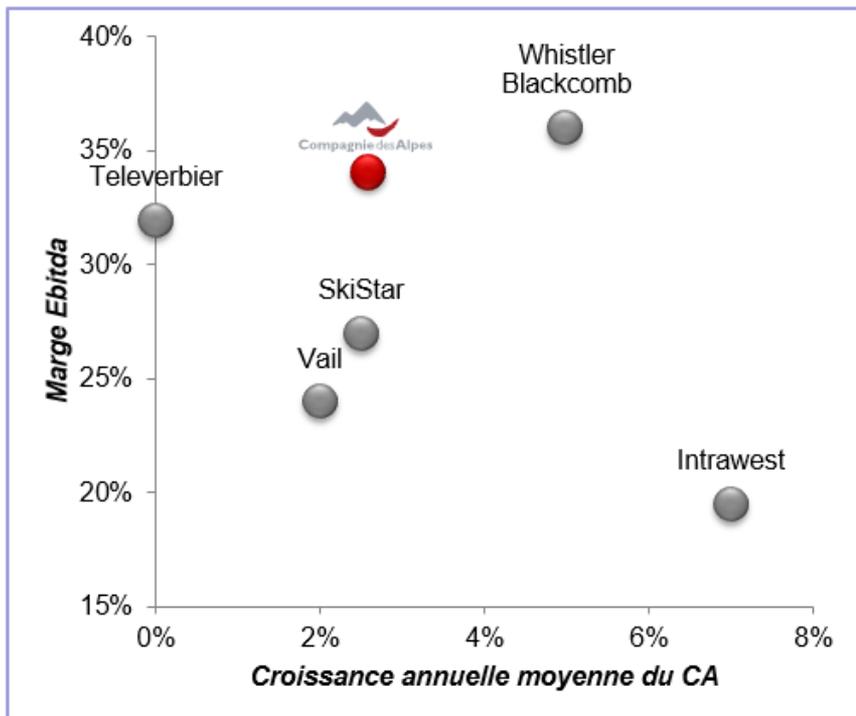
▲ **Dividende : 0,35€ /action**

▲ **Pay-out : 33,4 %**

Exercice 2013/2014

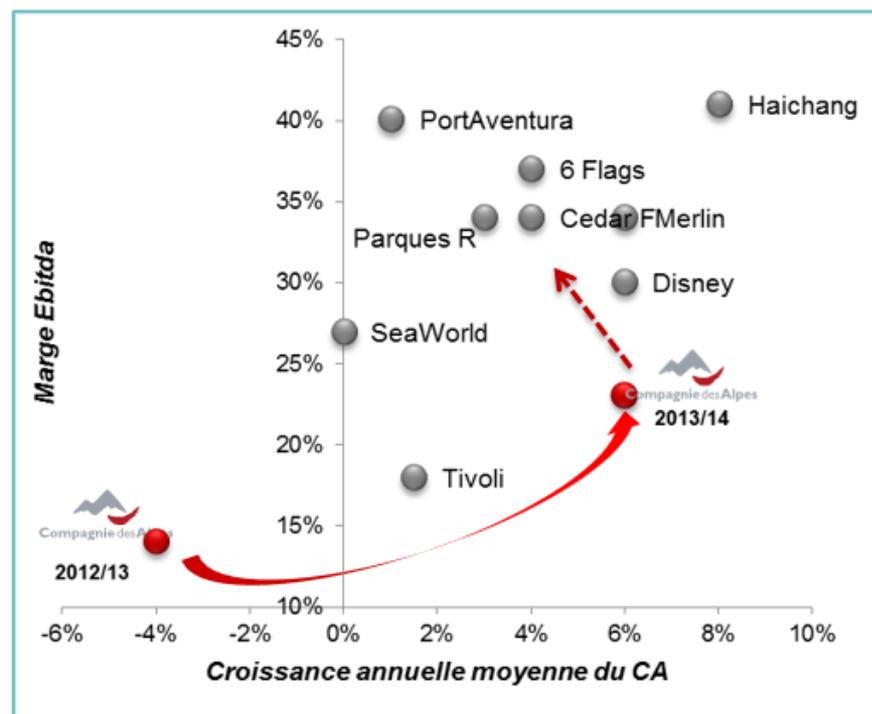
Des performances qui nous repositionnent au cœur de notre marché

Domaines skiables



Source: Sociétés, CDA, consensus I/B/E/S

Destinations de loisirs



Source: Sociétés, CDA, consensus I/B/E/S

--- Perspectives à 5 ans

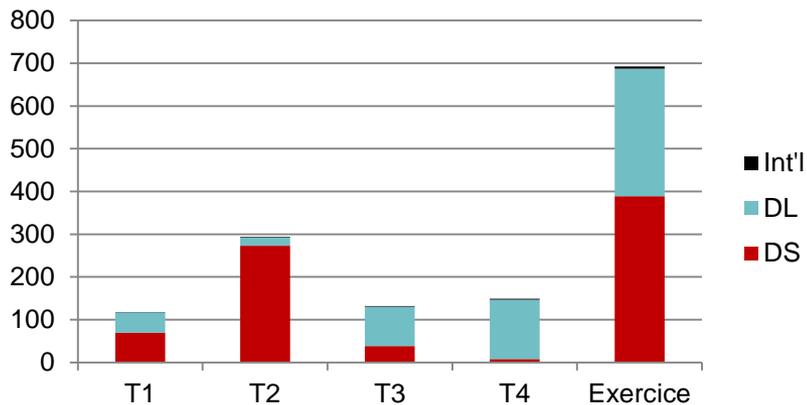


▲ Perspectives et stratégie

- Modèle de développement
- Nos challenges
- Perspectives 2014/2015
- Hausse des objectifs de marge dans les DL
- Un acteur structurant

Un modèle de développement DS/DL fondé sur de solides complémentarités

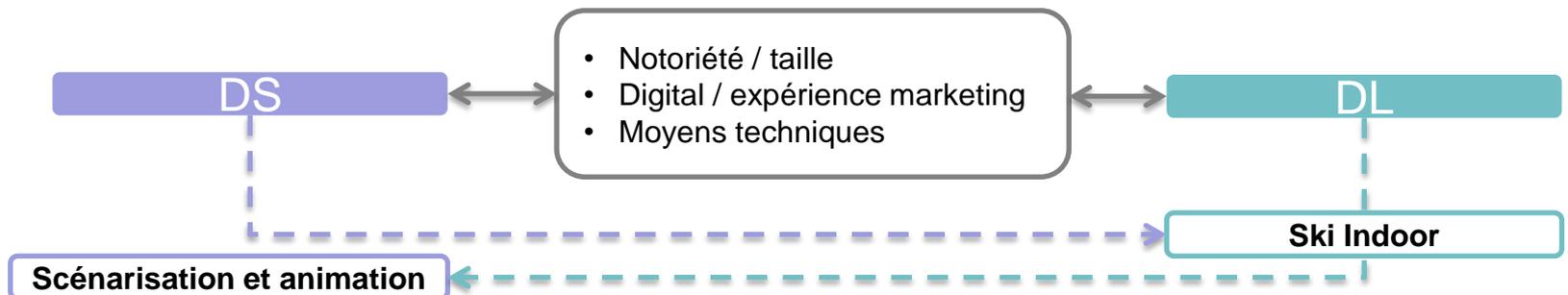
Une activité lissée sur l'exercice



Des relais de croissance

- **Les DS**
 - Une activité solide mais mature à faible croissance
 - Un potentiel de croissance externe à long terme mais limité à court terme
- **Les DL**
 - Un potentiel de croissance organique double de celui des DS
 - De nombreuses opportunités de croissance endogènes et externes

Convergence des attentes des clients en matière de loisirs



Exercice 2014/2015

Nos challenges

- ▲ **Poursuivre le développement de la « très grande satisfaction » dans toutes les activités du groupe**
- ▲ **Monter en puissance sur le digital**
- ▲ **Accélérer le développement en s'appuyant sur des partenariats**

Domaines skiabiles

- Régénérer la croissance en volume
- Renforcer l'attractivité de nos sites et créer de la de valeur pour l'ensemble de l'écosystème de la montagne

Destinations de Loisirs

- Industrialiser nos modèles
- Élargir notre portefeuille de licences et valoriser nos sites qui en bénéficient

En France et à l'international

Perspectives 2014/2015 - Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre : +2,8%



Domaines skiables : début de saison contrarié par un enneigement tardif

- **CA T1 2014/2015** : 64,7 M€ (-7%)
- Activité record pour la 2^{ème} semaine des vacances de Noël
- Exercice 2014/2015 : niveau d'activité en ligne avec l'année dernière



Destinations de loisirs : début de saison marqué par une augmentation soutenue du chiffre d'affaires

- **CA T1 2014/2015** : 54,7 M€, +15,3%
- Arbitrage du portefeuille de parcs
- Investissements d'attractivité importants qui ouvriront pour la saison 2016
- Exercice 2014/2015 : guidance réitérée

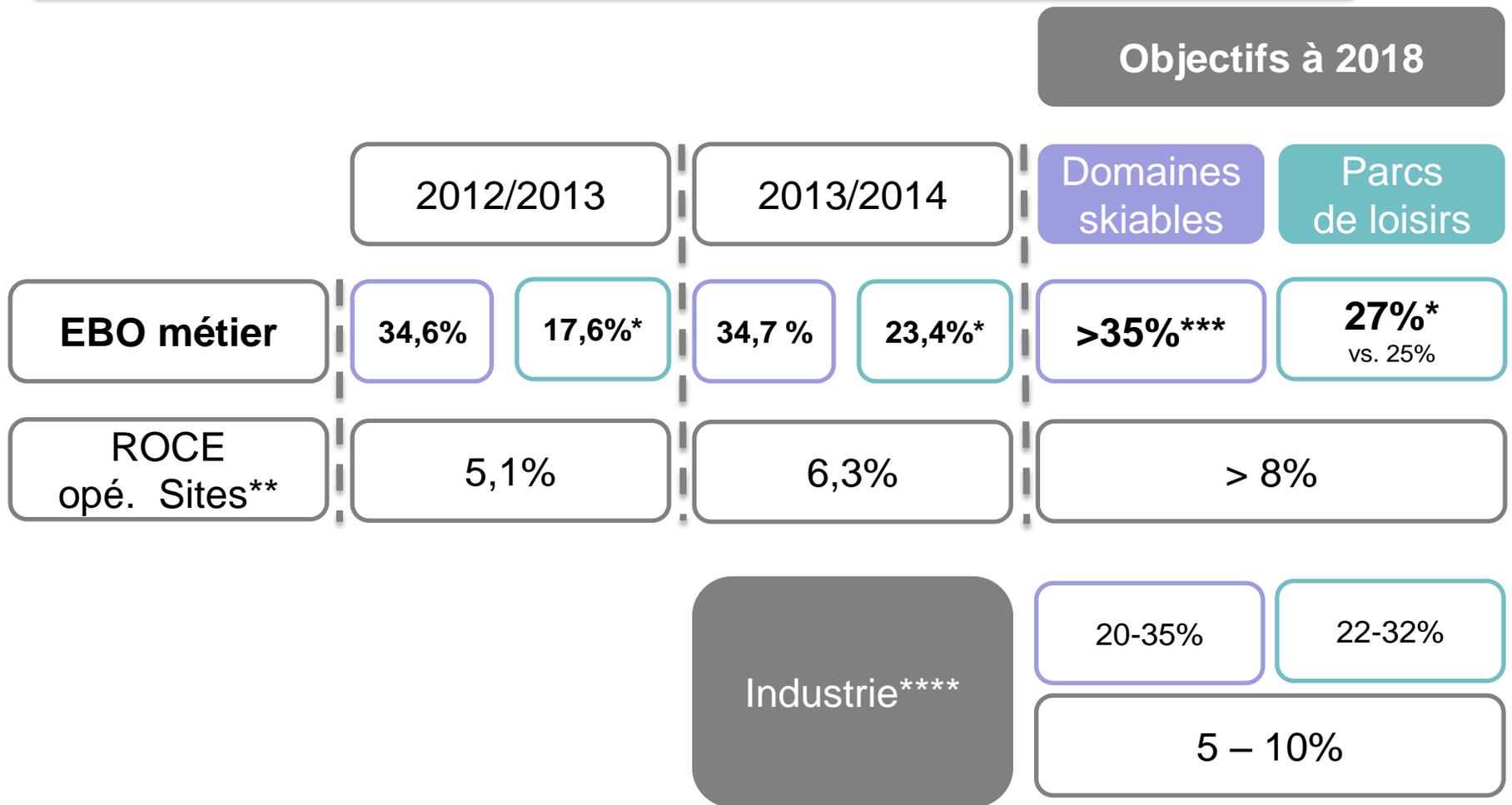


Développement à l'international : poursuite de la croissance

- Missions d'ingénierie et d'assistance au management : Sindibad (avril 2015), Portugal, Caucase Nord.
- Développement en propre : Grévin Séoul (S2 2015), Chaplin's World (mi-2016) => impact investissement sur 2015 pour un CA en 2016

Groupe Compagnie des Alpes

Révision à la hausse des objectifs de marge dans les DL



* Hors Futuroscope dont la performance doit être analysée au niveau du résultat opérationnel

** ROCE sites = Somme des résultats opérationnels des sites après impôts / capitaux engagés hors goodwill

*** Activité Remontées Mécaniques

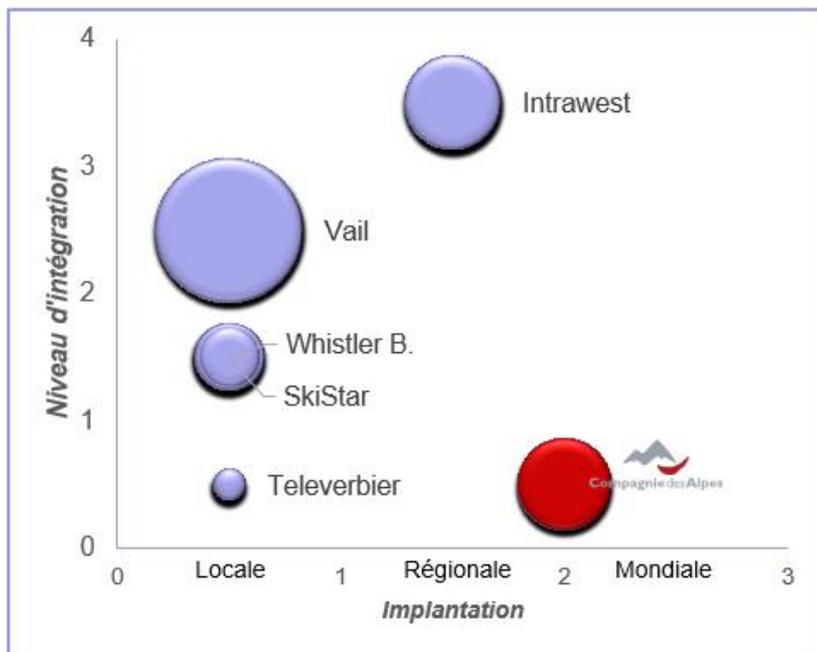
**** Industrie : échantillon de sites dont les résultats sont publiés et publiquement disponibles

À moyen terme

La Compagnie des Alpes, un acteur structurant

Domaines skiables

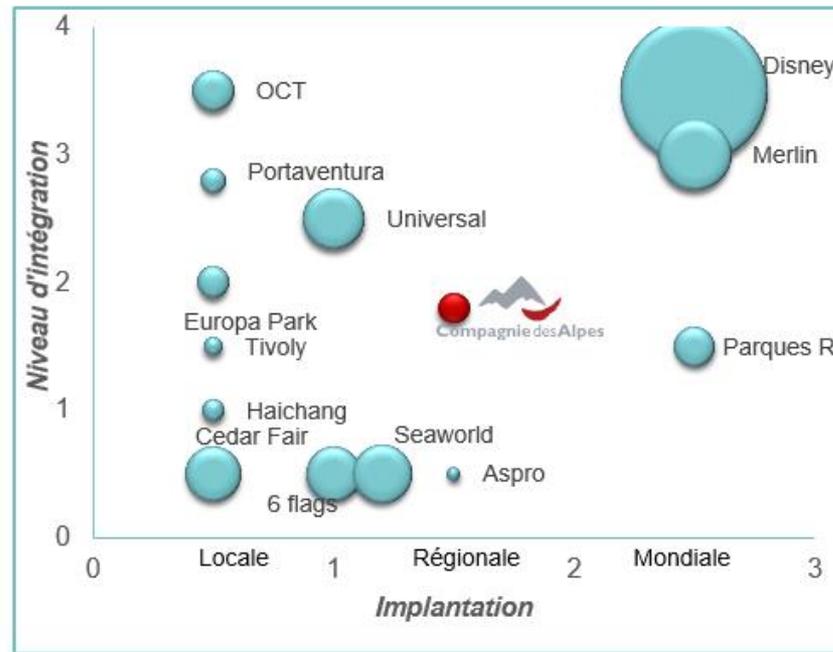
- En Europe, un marché mature : +2 à 3% /an
- Potentiel de développement en Russie et en Chine



Source: Sociétés, CDA

Destinations de loisirs

- La part des revenus consacrée aux loisirs croît plus vite que son sous-jacent
- Dépense de loisirs plus vigoureuse en Chine et dans les pays émergents



Source: Sociétés, CDA

Conclusion

- ▲ Un positionnement unique, **du grand outdoor** (ski) **au petit indoor industrialisable** (Grévin)
- ▲ Une **visibilité internationale** croissante, reposant sur la reconnaissance de l'expertise et du savoir-faire
- ▲ **Des performances** au top du marché (Ski) ou qui se rapprochent des leaders (Loisirs)
- ▲ Un actionnariat et une structure financière **solide**



Un Groupe très bien placé pour développer des projets de valeur, innovants, saisir des projets d'investissement et/ou d'acquisition, avec des partenaires solides et complémentaires, en France comme à l'étranger, et devenir un acteur structurant du marché



▲ **Rapport du Président du
Conseil d'administration**

Rapport du Président du Conseil d'administration établi en application de l'article L.225-37 du Code du commerce

- ▲ Ce rapport figure *in extenso* dans le document de référence (p.61 et suivantes), compilé cette année, dans son chapitre 2 dédié au gouvernement d'entreprise.
- ▲ Pas de changement majeur p/r N-1 concernant les règles gouvernant la composition, la préparation et l'organisation des travaux du Conseil, ainsi que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.
- ▲ On relèvera néanmoins les points suivants :
 - **Evaluation formalisée du Conseil et des Comités réalisée en 2014, ayant notamment conduit à proposer cette année la mise en place du renouvellement échelonné des mandats des administrateurs**
 - **Evolution des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques en 2013/2014 : formalisation/mise en place d'un guide de contrôle interne, dispositif de prévention contre les fraudes**



▲ Rapports des Commissaires aux comptes

Rapports des Commissaires aux comptes

▲ Ordre du jour ordinaire :

- **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels (Résolution N° 1, page 167*)**
- **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés (Résolution N° 2, page 154*)**
- **Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés (Résolution N° 4, page 176 - 179*)**
- **Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration (page 92*)**

** du Rapport Annuel 2014*

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels (page 167)

▲ Opinion

- **Les comptes annuels , arrêtés selon les règles et principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.**

▲ Justification de nos appréciations

- **L'évaluation des titres de participation qui constitue l'essentiel de l'actif de votre société.**

▲ Vérifications et informations spécifiques

- **La sincérité et la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration avec les comptes annuels,**
- **L'exactitude et la sincérité des informations relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que les éventuels engagements consentis en leur faveur.**

Ces informations n'appellent pas de commentaires de notre part.

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés (page 154)

▲ Opinion

- **Les comptes consolidés, arrêtés selon le référentiel IFRS, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation.**

▲ Justification des appréciations

- **Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie ainsi que l'évaluation des indices de perte de valeur des actifs à long terme,**
- **L'information relative au traitement comptable des contrats de concession et d'affermage,**
- **L'information sectorielle selon les nouveaux agrégats retenus par la société.**

▲ Vérification spécifique

- **Pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance des informations données dans le rapport de gestion du groupe avec les comptes consolidés.**

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés (page 176 - 179)

▲ Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

- **Conclusion d'un nouveau refinancement sous forme d'un contrat de crédit syndiqué de 260M€ en qualité de débiteur et caution de l'emprunteur CDA Financement**
 - Administrateurs concernés : CA des Savoie, BP des Alpes, CEP Rhône-Alpes

▲ Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé, déjà approuvés par l'AG du 13 mars 2014

1 - dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

- Mise en œuvre du projet Foncière Rénovation Montagne
- Convention de participation à la contribution de la Caisse des Dépôts à la reconversion du Parc du Bioscope
- Investissement dans le groupe Deux Alpes Loisirs (DAL) via la structure Deux Alpes Invest (DAI) et rachat des parts des minoritaires de Deux Alpes Invest (DAI)
- Financement – conclusion d'un contrat de crédits syndiqués
- Contrat de licence de marque avec Musée Grévin
- Convention de licence avec la Caisse des Dépôts
- Adhésion au régime de retraite mixte et à prestations définies du Président directeur général et de la Directrice générale déléguée

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés (page 176-179)

2 – Conventions antérieurement approuvées, sans exécution au cours de l'exercice écoulé

- a. Conventions intervenues avec la Caisse des Dépôts dans le cadre de la prise de participation dans la société d'exploitation du Futuroscope
- b. Indemnité de rupture due ou susceptible d'être due à Madame Agnès Pannier-Runacher en cas de cessation de ses fonctions de Directrice générale déléguée
- c. Indemnité de rupture due ou susceptible d'être due à Monsieur Dominique Marcel en cas de cessation de ses fonctions de Président Directeur général de la Compagnie des Alpes

Rapports des Commissaires aux comptes

Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration (page 92)

▲ Conclusion

- **Pas d'observation à formuler sur les informations données, concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration.**
- **Ce rapport comporte les autres informations requises par la Loi (article L 225-37 du Code de Commerce).**

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant

Rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion (pages 114-115)

- ▲ Mazars sas a été désigné organisme tiers indépendant par la Compagnie des Alpes sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport de gestion.
 - Il appartient au conseil d'administration de la Compagnie des Alpes d'établir un rapport de gestion comprenant les informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce.

- ▲ Attestation de présence des informations RSE
 - Nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des informations RSE requises conformément à la liste prévue par le code de commerce.

- ▲ Avis motivé sur la sincérité des informations RSE
 - Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément au Référentiel.



▲ Présentation des résolutions

Présentation des résolutions

▲ 15 résolutions sont soumises à votre vote

- 12 résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire
- 3 résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

Présentation des résolutions

▲ 1^{ère} et 2^{ème} résolutions : approbation des comptes sociaux et consolidés

▲ 3^{ème} résolution : affectation du résultat et fixation du dividende

	2014
Report à nouveau 2013	+ 75,0 M€
Résultat de l'exercice	+ 2,7 M€
Dividende	- 8,5 M€
Report à nouveau	+ 69,1 M€

Présentation des résolutions

▲ 4^{ème} résolution : approbation des conventions réglementées visées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes

● Nouveau contrat de crédit syndiqué

- Conclu par CDA Financement, société de trésorerie du Groupe (CDA est caution)
- Crédit renouvelable d'un montant maximum de 260 M€
- Encours au 30/09/2014 : 100 M€

NB : Actionnaires exclus du vote : Crédit Agricole des Savoie, Banque Populaire des Alpes, Caisse d'Epargne Rhône-Alpes

Présentation des résolutions

▲ 5^{ème} et 6^{ème} résolutions : avis consultatif sur les rémunérations individuelles dues ou attribuées aux dirigeants mandataires sociaux M. Dominique Marcel, Président-Directeur général et Mme Agnès Pannier-Runacher, Directrice générale déléguée

- Mise en œuvre du « Say on Pay » conformément aux recommandations AFEP-MEDEF de juin 2013
- Rémunération des deux dirigeants mandataires sociaux
 - Part fixe déterminée par le Conseil, sur proposition du CNR, en considération des qualités personnelles des dirigeants, des pratiques de marché, et de l'échelle des rémunérations des dirigeants du groupe CDC, dont le montant n'est révisé qu'à des échéances relativement longues :

=> sans changement pour Dominique Marcel depuis l'exercice 2009/2010 et reconduite pour l'exercice en cours.

=> pour Agnès Pannier-Runacher, fixée en 2012/2013 lors de son entrée en fonctions sur la base de celle de son prédécesseur et reconduite en 2013/2014 ainsi que pour l'exercice en cours.

Présentation des résolutions

- **Part variable allant de 0 à 50% de la part fixe annuelle, soumise à des conditions de performance quantitatives et qualitatives. Le Conseil a décidé que la part variable des deux dirigeants mandataires sociaux titre de l'exercice 2013/2014 pourrait varier de 0 à 50% de la rémunération fixe et serait déterminée de la manière suivante :**

- de 0 à 25%, selon des critères qualitatifs tels que la finalisation et la mise en œuvre du projet stratégique notamment à l'international et à la poursuite de la mise en œuvre du projet d'entreprise,
- de 0 à 25%, selon des critères quantitatifs liés aux niveaux (i) de l'EBO de l'exercice (de 0 à 12,5%), (ii) de l'endettement net constaté en fin d'exercice (de 0 à 8,5%), et (iii) de l'AFD dégagé par le Groupe au cours de l'exercice (de 0 à 4%).

=> Sur la base des travaux et propositions du CNR, le Conseil a :

- fixé à 25% de la rémunération fixe annuelle le montant de la part variable due au titre de la réalisation des objectifs qualitatifs, après avoir constaté l'atteinte des objectifs fixés,
- fixé à 25% de la rémunération fixe annuelle le montant de la part variable due au titre de la réalisation des objectifs quantitatifs.

En conséquence, il a fixé à 50% de la rémunération fixe annuelle la part variable due au titre de l'exercice.

- **Voiture de fonction, bénéfice du contrat d'assurance Groupe de retraite complémentaire et de l'accord d'intéressement, indemnité de rupture de mandat social soumise à conditions,**
- **Renonciation aux plans d'attribution gratuite d'actions de performance,**
- **Pas de contrat de travail.**

Éléments de la rémunérations de M. Dominique Marcel, P-DG (résolution n° 5)

Rémunération fixe	360 000 €	Sans changement depuis 2009/2010
Rémunération variable	180 000 €	50% de la rémunération fixe annuelle
Rémunération variable pluriannuelle	Non	
Jetons de présence	Non	Pas de jetons de présence pour les dirigeants mandataires sociaux CDA au titre des mandats exercés au sein du Groupe.
Rémunération exceptionnelle	Non	
Accord d'intéressement	16 436 €	Bénéficie de l'accord d'intéressement en vigueur au sein de la CDA
Attribution de stock options ou d'actions de performance	Non	Pas bénéficiaire des plans d'attribution d'actions de performance
Indemnité de prise ou de cessation de fonction (1)	Pas de versement	Indemnité de départ dans certains cas de sortie du Groupe CDA d'un montant égal à 2 ans de rémunération (dernière rémunération fixe + variable), sous réserve de la réalisation de conditions de performance individuelle et du Groupe vérifiées par le Conseil.
Indemnité de non-concurrence	Non	Pas de clause de non-concurrence
Régime de retraite supplémentaire (1)	575 471 € (engagement actuariel)	Régime à cotisations et prestations définies garantissant lors du départ en retraite une rente égale à 1% de la dernière rémunération (fixe + variable) par année d'ancienneté plafonnée à 10% de la dernière rémunération
Régime complémentaire de santé et prévoyance	Oui	Régime collectif de santé et de prévoyance en vigueur au sein du Groupe
Avantage de toute nature	5 697 €	Véhicule de fonction

(1) Engagements préalablement autorisés par le Conseil et d'ores et déjà approuvés par l'Assemblée générale au titre des conventions et engagements réglementés

Éléments de la rémunérations de Mme. Agnès Pannier-Runacher, DGD (résolution n° 6)

Rémunération fixe	240 000 €	Rémunération fixe brute 2013/2014 (sans changement depuis son entrée en fonction)
Rémunération variable	120 000 €	50% de la rémunération fixe annuelle
Rémunération variable pluriannuelle	Non	
Jetons de présence	Non	Pas de jetons de présence pour les dirigeants mandataires sociaux CDA au titre des mandats exercés au sein du Groupe.
Rémunération exceptionnelle	Non	
Accord d'intéressement	11 824 €	Bénéficie de l'accord d'intéressement en vigueur au sein de la CDA
Attribution de stock options ou d'actions de performance	Non	Pas bénéficiaire des plans d'attribution d'actions de performance
Indemnité de prise ou de cessation de fonction (1)	Pas de versement	Bénéficie d'une indemnité de départ en cas de sortie du Groupe par suite de révocation (hors faute grave ou faute lourde) égale à 2 ans de rémunération (dernière rémunération fixe + variable), sous réserve de la réalisation de conditions de performance individuelle et du Groupe vérifiées par le Conseil.
Indemnité de non-concurrence	Non	Pas de clause de non-concurrence
Régime de retraite supplémentaire (1)	23 266 € (engagement actuariel)	Régime à cotisations et prestations définies garantissant lors du départ en retraite une rente égale à 1% de la dernière rémunération (fixe + variable) par année d'ancienneté plafonnée à 10% de la dernière rémunération
Régime complémentaire de santé et prévoyance	Oui	Régime collectif de santé et de prévoyance en vigueur au sein du Groupe
Avantage de toute nature	2 292 €	Véhicule de fonction

(1) Engagements préalablement autorisés par le Conseil et d'ores et déjà approuvés par l'Assemblée générale au titre des conventions et engagements réglementés

Présentation des résolutions

▲ 7^{ème} résolution : Modification de la Charte de Gouvernement d'Entreprise

- **Principe n° 2 de composition du Conseil d'administration**

- Les seuils de détention visés s'entendent d'une détention au nominatif pur ou administré depuis au moins deux ans

- **Composition du Comité d'audit et des comptes**

- Ajout d'un membre indépendant supplémentaire, le Comité étant désormais composé de quatre membres non dirigeants dont deux administrateurs indépendants

Présentation des résolutions

▲ 8^{ème} résolution : Programme de rachat d'actions propres par la Société

● Objectifs

- Animation de marché,
- Conservation, cession/transfert d'actions, en particulier dans le cadre d'opération de croissance externe ou d'émission de titres donnant accès au capital,
- Attribution d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la Société.

● Modalités

- 10% maximum des actions composant le capital social,
- Prix maximum d'achat : 30 euros par action,
- Autorisation donnée pour 18 mois.

Soit une autorisation devant permettre de mettre en œuvre un programme en tous points identiques au programme actuellement en cours dont le bilan vous est dressé diapositive suivante.

Bilan du programme de rachat d'actions en cours (contrat de liquidité)

Situation au 30 septembre 2014 (après bourse)	
Pourcentage du capital auto-détenu de manière directe ou indirecte	NS
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	Néant
Nombre de titres détenus en portefeuille	50 177
Valeur comptable du portefeuille (EN MILLIERS D'EUROS)	807
Valeur de marché du portefeuille (EN MILLIERS D'EUROS)	793

Flux bruts cumulés au 30 septembre 2014		
	Achats	Ventes
Nombre de titres	155 825	113 841
Cours moyen de la transaction (1)	13,92	12,65
Prix d'exercice moyen (2)	15,71	15,83
Montants	2 248	2 219

(1) Cours moyen de la transaction : Cumul des prix moyens de chaque transaction / nombre de transactions

(2) Prix d'exercice moyen : Cumul des montants de l'exercice / nombre de titres pour l'exercice

Présentation des résolutions

▲ 9^{ème} résolution : Extension de l'objet social

- **Modification de l'article 2 des statuts => étendre l'objet social afin d'inclure toutes les activités pouvant être réalisées par la société-mère**
 - Toutes prestations délivrées par CDA, holding animatrice, à ses filiales,
 - de nature corporate, opérationnelles ou de support « métier »
 - Pilotage de la stratégie au niveau du Groupe, assistance en matière d'achats et d'appel d'offres, projets informatiques, centralisation de certaines équipes de vente (DL), etc

▲ 10^{ème} résolution : Renouvellement échelonné des mandats des administrateurs

- **Modification de l'article 9 des statuts**
 - Volonté des administrateurs manifestée lors des travaux d'évaluation du Conseil et des Comités
 - Préconisation du Code AFEP-MEDEF
 - Objectif : renouvellement par quarts

▲ 11^{ème} résolution : pouvoirs pour les formalités liées aux résolutions adoptées à titre extraordinaire

Présentation des résolutions

- ▲ **12^{ème}, 13^{ème} et 14^{ème} résolutions : Renouvellement du mandat de trois administrateurs**
 - **Sous réserve de l'approbation préalable par l'Assemblée de la 10^{ème} résolution**
 - **Afin d'amorcer le renouvellement échelonné des mandats**
 - **Trois renouvellements**
 - Caisse d'Epargne et de Prévoyance Rhône-Alpes, laquelle aura pour représentant Madame Marion Rouso
 - Madame Rachel Picard – Administrateur indépendant
 - Madame Noëlle Lenoir – Administrateur indépendant

- ▲ **15^{ème} résolution : Pouvoirs pour les formalités liées aux résolutions adoptées à titre ordinaire**



▲ Questions / Réponses



▲ Vote des résolutions

Vote des résolutions

- ▲ **Résolutions 1 et 2** : Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2014,
- ▲ **Résolution 3** : Affectation du résultat, fixation du dividende,
- ▲ **Résolution 4** : Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées. Approbation de ces conventions,
- ▲ **Résolutions 5 et 6** : Avis consultatif sur les éléments de rémunération
 - ▲ de M. Dominique Marcel, Président-Directeur général,
 - ▲ de Mme. Agnès Pannier-Runacher, Directrice générale déléguée,
- ▲ **Résolution 7** : Modification de la Charte de gouvernement d'entreprise,
- ▲ **Résolution 8** : Autorisation à donner au Conseil d'administration aux fins de rachats par la Société de ses propres actions.

Vote des résolutions

- ▲ **Résolution 9** : Extension de l'objet social. Modification de l'article 2 des statuts de la société,

- ▲ **Résolution 10** : Renouvellement échelonné des mandats des administrateurs. Modification de l'article 9 des statuts,

- ▲ **Résolution 11** : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales consécutives à l'Assemblée générale extraordinaire.

- ▲ **Résolutions 12, 13 et 14** : Renouvellement de mandats d'administrateur
 - ▲ de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes (qui sera représentée par Madame Marion Rouso),
 - ▲ de Madame Rachel Picard,
 - ▲ de Madame Noëlle Lenoir,

- ▲ **Résolution 15** : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales consécutives à l'Assemblée générale ordinaire.



Assemblée générale mixte du 12 mars 2015

Centre Etoile Saint Honoré